## ICHE LOIRE Temps de descente estimé 3h00 Distance 14 km Départ Arrivée Respectez le balisage Follow the signs Sens du courant 4 **ANGERS** TOURS SAUMUR CHINON Des parcours nautiques au cœur du Parc... LÉGENDE Office de Tourisme Tourist Office Point de location Boat hire Accès à l'eau Parking Car park Camping au bord de l'eau Campsite at the water's edge Seuil / Barrage Threshold / Dam Alimentation Grocery store Serrez à gauche ou à droite Keep left or right Restaurant / Bar Limite de l'Aire de Protection Biotope Limit of the bird habitat Restaurant / Bar protection area Itinéraire La Loire à Vélo Les services facilement accessibles depuis la berge se trouvent à moins de 300 m du point d'embarquement/débarquement. CONTACT (téléphone du club FFCK ou du loueur)

49730 MONTSOREAU | Tél. 02 41 38 38 88 www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Notre patrimoine a de l'avenir P 🛱 🛉 La Chapellesur-Loire A /5≤ La Chapelle-sur-Loire Débarquez sur les quais du bourg au niveau du mail. La Chapelle-sur-Loire Saint-Martin Rigny-Ussé Les Trois Volets Île Sainte-Barbe Le Saut 2h00mn indre 9km Île Garaud ÎLE GARAUD PROTÉGÉE Ne pas débarquer, naviguez près de la rive gauche D35 Gouiller Île Chevrou Quais de Bréhémont Bréhémont 55 PARA Saint-Michel-1h00mn sur-Loire 5km Aire de protection de Biotope Afin de préserver l'habitat et la quiétude Langeais Embarquement rive droite des hérons, le débarquement et l'approche en aval du pont. À l'étiage à moins de 30 m de l'île Garaud sont interdits, se faufiler entre les îlots vers la droite. D 🖟 ≤ La Chapelle-Château Bird habitat protection area Langeais aux-Naux Landing and accessibility within 30 m \*PF#IX

## Notre patrimoine a de l'avenir

### **RECOMMANDATIONS**

#### SÉCURITÉ

- Savoir nager 25 mètres et s'immerger.
- Le port effectif d'un gilet de sauvetage, adapté et conforme aux normes, est obligatoire. Prévoir des chaussures fermées et
- Prudence conseillée à l'approche de certains ponts ; suivre le chenal balisé, ou passer sous l'arche de pont indiquée par le panneau ci-contre :
- Attention aux mouvements d'eau derrière les piles de ponts et les obstacles.
- Ne pas s'accrocher aux bouées et balises.
- Suivre les instructions de la fiche et les conseils délivrés.
- Compte tenu des aléas climatiques et hydrauliques, nous ne saurions être tenus responsables de la non-conformité des informations présentées sur ces fiches.

#### **BONNE CONDUITE**

- Ne débarquez pas :

  - ailleurs que dans les endroits aménagés, sur les îlots et les bancs de sable où nichent les oiseaux dont les œufs au sol sont invisibles,
- sur les îles qui sont souvent propriétés privées.
- Évitez de déranger les animaux en criant ou en sautant dans l'eau.
- Respectez les autres usagers de la Loire (pêcheurs, bateaux à passagers...).
- Ne jetez et ne brûlez pas vos déchets : emmenez-les avec vous.

#### **NOUS VOUS RAPPELONS QUE VOUS NAVIGUEZ** SOUS VOTRE PLEINE ET ENTIÈRE RESPONSABILITÉ.

Tous sentinelles des sports de nature. Signalez-nous tout problème à suric@te

#### SAFETY

- You must be able to swim at least 25 meters and be confident. under water.
- · You are required to wear a proper life jacket and shoes that will not slip off.
- Take care when approaching bridges and always take the marked channel or follow this sign:
- · Follow the instructions on this sheet and heed the warnings of
- Weather conditions and water levels can be unpredictable. Information on this sheet is for guidance purposes only and is based on optimum conditions.

#### **WATERWAY CODE**

- Only disembark in designated areas. Do not try to land on the small islands and sandy banks where you could endanger ground-nesting birds.
- Many of the islands shown on the map are private property.
- Respect our wildlife: keep noise to a minimum.
- Do not litter. Take your rubbish home with you.
- Do not tie up to the marker buoys. They could be displaced and give misleading information.
- · Be aware that other people use the waterway too.

#### **REMEMBER: YOU ARE RESPONSIBLE FOR** YOUR OWN SAFETY.

If there is a problem let us know by logging into suric@te

Ne jetez pas cette fiche (non dégradable), conservez-la ou rapportez-la au loueur de canoë. If you do not keep this leaflet, please hand it back to a member of the hire company. Do not throw it away.

# Le **chanvre**

Contrairement à son cousin le chanvre indien. communément appelé cannabis et connu pour ses propriétés psychotropes, le chanvre du Val de Loire était cultivé principalement pour ses fibres textiles. Il était largement utilisé pour la fabrication des cordes et des voiles de bateaux. Il fut détrôné par l'arrivée du coton américain, plus facile à filer et à tisser.



La graine de chanvre, le chènevis, est semée de mai à juin. La plante atteint sa maturité en 3 mois. Arraché à la main, le chanvre est érussé (récolte des graines). Il est mis en bottes et immergé, pendant 5 à 8 jours. Les bottes sont ensuite égouttées puis étalées pour sécher. L'hiver venu, le chanvre doit être épuré. Cette période est la « braierie ». Il est chauffé dans les fours puis broyé pour séparer la filasse de la chènevotte (partie centrale de la plante).

S'il était produit le long de la Loire d'Orléans à Nantes, Bréhémont en était « la petite capitale ».

La filasse est peignée et mise en « torchons ».



## Bréhémont, témoin d'une époque glorieuse



La culture et la transformation du chanvre ont représenté une activité prospère pour les communes des bords de Loire. Bréhémont a gardé de nombreuses traces de ce passé florissant. Environ 130 fours à chanvre et deux routoirs (bassins aménagés pour faire rouir le chanvre) font partie du patrimoine bâti de la commune.

Four à chanvre visible à Bréhémont













